



## ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat  
442 Chemin de Crémat  
06200 NICE



### Pouvoir

Je soussigné :

Agissant en qualité de membre de L'Association des Sommeliers de Nice Côte d'Azur Provence

Donne Pouvoir à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASNCAP, Convoqué pour le Lundi 20 Janvier 2020.

Suivant l'ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Bienvenu au Président Philippe Faure Brac et sa prise de parole
- 2- Rapport moral du Président Ali Hedayat
- 3- Parole du nouveau Secrétaire Générale Florian Guilloteau
- 4- Rapport financier du Trésorier Jean Pierre Buffo
- 5- Mention complémentaire en Sommelierie, le soutien et le programme de l'ASNCAP pour 2020
- 6- L'Agenda 2020 de l'ASNCAP
- 7- Appel à la candidature de la présidence de l'ASNCAP pour 2021
- 8- La dégustation des vins de nos agents de marque membres de l'ASNCAP suivi par un diner de gala en Octobre
- 9- Voyage d'étude de 2020, (a-voyage en Chypre en vue du concours du meilleur Sommelier d'Europe, b-voyage en bourgogne ou c-voyage en Espagne)
- 10- Rapport de Bernard Fromager le responsable de la commission du Maître sommelier UDSF et la proposition du président pour la nomination de 2020
- 11- Nos sponsors
- 12- Questions diverses

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale de l'ASNCAP, signer la feuille de présence, les procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à :

Le :

"Bon pour pouvoir"

Signature

[contact@asncap.fr](mailto:contact@asncap.fr)

[www.asncap.fr](http://www.asncap.fr)

[Facebook ASNCAP](#)